

4. Faux

L'effectif des immatriculations de véhicules neufs industriels à moteurs et de transports en commun est égal à 3 680.

L'effectif des immatriculations de véhicules neufs en Bretagne est égal à 118 225.

La fréquence des immatriculations de véhicules neufs industriels à moteurs et de transports en commun parmi les immatriculations de véhicules neufs en Bretagne est égale à $\frac{3\,680}{118\,225}$

soit environ 0,0311 c'est-à-dire environ 3,11 %.